**SOCIETE CENTRALE D’AVICULTURE DE FRANCE**

Confédération Nationale des Associations d’Eleveurs d’Animaux de Basse-cour

Association régie par la Loi de 1901, reconnue d’utilité publique

**7, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris tél/fax : 01 45 22 63 17**

s.c.a.f.free.fr

# Procès-verbal de la réunion du CA le 4 novembre 2017

7, rue du Faubourg Poissonnière Paris

Suite au vote des membres individuels, réunis au siège de l’ITAVI, Johann COËNNE a été élu représentant des individuels au Conseil d’administration de la SCAF.

**Membres présents :** **21.**

Frédéric BERNARD, Christian BINOIS, Yvon CASTIEN, Johann COËNNE, Alain DEBORD, Pierre DELAMBRE, Yves DESFORGES, Thierry DUCHEMIN, Christophe GAILLARD, Bernard GILLOIS, Gaston HARTER, Bernard JANISSON, Jeannine JEHL, Marylène LEGOFF, Anthime LEROY, Jean-Claude PÉRIQUET, Aimé RAULAIN, Christian RAOUST, Ernest SORIN, André TERRASSE, Daniel TOOS.

**Excusés avec pouvoir : 4.**

Samuel BOUCHER : pouvoir à Marylène LEGOFF

Raymond KLIPFEL : pouvoir à Christophe GAILLARD

Gérard KIELWASSER : pouvoir à Alain DEBORD

Jean-Jacques MÉNIGOZ : pouvoir à Jeannine JEHL

Ouverture de la séance à 10 H 15 par Gaston HARTER, qui souhaite la bienvenue à tous les membres présents et exprime le vœu que la séance se déroule en toute sérénité.

Il souhaite, avant de passer au vote, faire part à l’assemblée, des derniers courriers et informations reçus par l’ancien Conseil d’administration.

\* la négociation avec le fabricant de bagues prolonge le contrat avec ce dernier jusqu’en 2023. Le prix d’achat des bagues pour 2018 est de 0,053 € /l’unité négocié jusqu’ en 2023 avec livraison gratuite sur METZ.

\* un courrier pour un Vase de Sèvres déclaré puis annulé. De plus amples informations sont attendues.

\* le conseil de discipline a rendu un verdict sur un cas relevant de ses compétences.

\* des entretiens avec la DDPP de Paris et Comexposium, concernant la tenue du SIA.

\* divers courriers en cours.

1. **Présentation des nouveaux membres du Conseil d’administration**

S’en suit un tour de table où chaque participant se présente.

Yves DESFORGES signale que certains dossiers de régions sont incomplets à ce jour. Il va falloir les régulariser pour le prochain Conseil d’administration en fournissant les documents à Mme LEVACHER. Le **C**onseil d’administration est dissous, suite à la démission de tous ses membres. Tous les membres présents sont d’accord sur le fait qu’il faut rester unis et penser au national plutôt qu’à des querelles partisanes et égoïstes.

**2)** **Désignation d’un président et d’un secrétaire de séance**

*Compte-rendu des élections par le secrétaire de séance Pierre DELAMBRE.*

Afin d’organiser l’élection du prochain président de la SCAF, Gaston HARTER cède sa place à Daniel TOOS comme président de séance, et à Pierre Delambre comme secrétaire de séance.

Daniel TOOS prend la parole et demande aux candidats au poste de président de se présenter.

Gaston HARTER et Anthime Leroy font acte de candidature.

Daniel TOOS demande alors à chacun des 2 candidats de présenter ses arguments.

S’en sont suivis des échanges croisés entre les 2 candidats et les membres du Conseil d’administration.

Une fois le débat clôt, le président de séance a mis en œuvre l'élection au travers d’un vote à bulletins secrets.

**3)** **Election des membres du bureau**

Le dépouillement pour le poste de président terminé, Daniel TOOS proclame les résultats :

Nombre de votants : 25

Ont obtenu :

Gaston HARTER : 13 voix

Anthime LEROY : 11 voix

Bulletin blanc : 1

Gaston HARTER est réélu président de la SCAF.

Le président et le secrétaire de séance cèdent leur place, afin que soient élus les membres du bureau et des commissions.

*Pierre Delambre*

*Secrétaire de séance*

Le nombre de votants pour chacun des postes est de 25.

**Vice- présidents :**

3 bulletins blancs, Aimé RAULAIN 18 voix, Jean-Claude PÉRIQUET 17 voix, Yvon CASTIEN 14 voix, Christophe Gaillard 7 voix.

Aimé RAULAIN, Jean-Claude PÉRIQUET et Yvon CASTIEN sont élus vice-présidents.

**Secrétaire général et secrétaire adjoint :**

6 bulletins blancs, Yves DESFORGES 18 voix, Jeannine JEHL 19 voix.

Yves DESFORGES est élu secrétaire général et Jeannine JEHL secrétaire adjoint.

**Trésorier général et trésorier adjoint :** 8 bulletins blancs, 1 bulletin nul ; Johann COËNNE 14 voix, Bernard GILLOIS 14 voix, Christophe GAILLARD 4 voix.

Johann COENNE est élu trésorier général et Bernard GILLOIS trésorier adjoint.

**3a)** **Composition des commissions :**

Discipline : Frédéric BERNARD

Yvon CASTIEN, Christophe GAILLARD, Bernard JANISSON, Christian RAOUST, Daniel TOOS.

Administrative : Christian BINOIS

Yves DESFORGES, Christophe GAILLARD, Jeannine JEHL, Ernest SORIN.

Communication et relations extérieures : Jeannine JEHL

Johann COËNNE, Yves DESFORGES, Aimé RAULAIN, Daniel TOOS.

Revue Avicole : Jean-Claude PÉRIQUET

Samuel BOUCHER, Johann COËNNE, Pierre DELAMBRE, Jean-Jacques MÉNIGOZ, Ernest SORIN.

Salon de Paris Evénement : Johann COËNNE

Yvon CASTIEN, Yves DESFORGES, Thierry DUCHEMIN, Jeannine JEHL, Aimé RAULAIN.

Distinctions Vase de Sèvres : Daniel TOOS

Yves DESFORGES, Christophe GAILLARD, Marylène LEGOFF, Christian RAOUST, Ernest SORIN.

Bien-être animal : Samuel BOUCHER

Bernard GILLOIS, Bernard JANISSON, Christian RAOUST, Yves DESFORGES, Jean-Jacques MÉNIGOZ, Johann COËNNE, Jean-Claude PÉRIQUET, Ernest SORIN.

Finances : Johann COËNNE

Christian BINOIS, Christophe GAILLARD, Bernard GILLOIS, Christian RAOUST.

Christophe GAILLARD, trésorier général sortant, s’engage à finir l’exercice comptable 2017 et accompagnera le nouveau trésorier pour l’exercice 2018 en lui faisant partager son expérience des finances de la S.C.A.F. / Confédération. Il répète que le prévisionnel est approximatif en fonction du nombre de cotisants et qu’il faudra le réactualiser dans ce sens. Cette expérience durera deux ans afin de trouver un équilibre. Christophe GAILLARD précise qu’il faudra statuer sur le fonctionnement et le financement de ces commissions.

4) **Questions diverses**

Suite à la demande de Daniel TOOS, le secrétaire enverra les statuts, le règlement intérieur et le règlement général des expositions aux membres du C.A., pour divulgation dans les régions et les corps techniques.

Frédéric BERNARD souhaite que les décisions prises lors de Conseil d’administration soient encadrées à part du compte rendu. Christian BINOIS redemande que soit publiée la liste des récipiendaires des distinctions. Il demande également où en sont les démarches pour essayer un autre imprimeur et négocier une baisse des tarifs de l’impression de la Revue Avicole annoncées lors du CA de janvier. Gaston HARTER s’engage à mettre plusieurs imprimeurs en concurrence. Alain DEBORD rappelle qu’il avait fourni en janvier un devis de MEGATOP avec un prix inférieur de 3 000 € par an.

Bernard JANISSON indique qu’un reliquat de 11 000 € de SELECTAVI est en dormance sur un compte. Christian RAOUST précise qu’il était depuis la fin des activités de SELECTAVI, le dernier ordonnateur détenant la signature du compte de cette association, et se propose de prendre contact avec les dernières Régions avicoles (personnes morales), membres de SELECTAVI lors de sa cessation d'activités, pour décider de l'affectation de ces fonds.

Jeannine JEHL lit un courrier de Jean-Jacques MÉNIGOZ qui explique les difficultés rencontrées par la F.F.C. pour son financement avec la vente des C.O. qui représente un gros manque à gagner. Christophe GAILLARD rappelle que les inquiétudes de la FFC ont été prises en compte dans le nouveau dispositif de financement C’est en effet suite à l’insistance de la FFC que la cotisation des régions est passée de 1,20 € à 2,00 € par adhérent de leurs associations, afin de permettre éventuellement une aide de la SCAF aux corps techniques.

Christian RAOUST propose de créer une licence pour les éleveurs afin de faciliter la traçabilité des membres et éviter ainsi les redondances dans leur décompte. Daniel TOOS soulève la question du respect des directives de la CNIL en ce qui concerne la remontée des listes d’adhérents. Christian BINOIS rappelle que celle-ci est inscrite dans les statuts qui viennent d’être validés par le Conseil d’Etat.

Christian BINOIS appelle l’attention sur le fait que Jean-Claude PÉRIQUET ayant, comme il l’avait indiqué lors du CA de janvier, cessé la gestion du site Internet de la SCAF, celui ci comporte des informations complètement dépassées, règlement général des expositions, statuts, etc. Aucun participant n’étant volontaire pour la gestion du site, Christian BINOIS propose que Jean-Claude PÉRIQUET ou Christophe GAILLARD lui communique les codes et que la commission administrative fasse un bilan des possibilités d’exploitation de ce site ou de création d’un nouveau.

Il rappelle par ailleurs que conformément aux statuts, seules les sociétés à jour de cotisation au 31 mars pourront bénéficier des prestations de la SCAF Confédération, bagues, patronage des expositions ainsi que des prestations des juges.

L’ordre du jour étant épuisé, la réunion s’achève à 13 H 45.

Le président : Le secrétaire général :

Gaston HARTER Yves DESFORGES